

Projet de réserves de biodiversité et de réserve aquatique dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue

6213-01-003

De : Hardy, Joey [mailto:jhardy@Telebec.com]

Envoyé : 31 janvier 2013 16:05

À : 8reserves-abitibi-temiscamingue

Objet : Aire projetée des marais du lac Parent

Bonjour,

La présente a pour but de résumer mes propos lors de la deuxième audience publique. Sachant, par trappage sur le terrain, que la faune apprécie l'éclaircie commerciale (jusqu'à 50% des tiges matures prélevées) autant que la forêt vierge, je propose de se servir de cette méthode de coupe pour créer une zone tampon autour de l'aire protégée projetée. Le but de cette zone complémentaire est de protéger l'érosion des sols, fournir un habitat à la faune et garantir la conservation de la qualité de l'eau dans le bassin hydrographique de l'aire protégée.

Cette zone tampon devrait, à mes yeux, aussi s'étendre au bassin versant de la rivière du Hibou et de la rivière Brassier, étant deux rivières fortes en marécages et en petits étangs de castors, qui sont des endroits prisés par la faune. Ces deux rivières s'étendent au sud et se jettent dans le lac Parent au même point que les multiples cours d'eau inclus dans l'aire protégée.

L'éclaircie commerciale serait ici un bon compromis, puisque celui-ci permet de récolter 50% de la capacité forestière tous les 40 ans sans s'essouffler. C'est une productivité supérieure à celle que peut fournir la coupe "à blanc" par blocs (CPRS). Tous y trouveraient donc leur compte, que ce soit les utilisateurs de la forêt, les forestières ou la faune.

Ci-joint deux études faisant la démonstration de l'utilité de l'éclaircie commerciale en pessière noire et en forêt mixte.

Joey Hardy, ing. Jr.

Technicien Sénior COR | NOC Senior Technician

Tel : 819-354-7557 ou 1-888-737-6673 #7557





L'éclaircie

du Service canadien des forêts ■ Centre de foresterie des Laurentides

Numéro 31
2006

Regard sur l'éclaircie commerciale en pessière noire : 40 ans plus tard

Au début des années 1960, un chercheur spécialisé en sylviculture, Gordon Weetman¹, établissait des parcelles expérimentales au nord de Baie-Comeau. Un des objectifs poursuivis consistait à vérifier l'effet d'une coupe d'éclaircie sur la croissance et le rendement d'une pessière noire de 60 ans. Ces parcelles ont été revisitées en 2001 par des chercheurs du Service canadien des forêts, afin d'examiner l'impact à long terme de cette pratique d'aménagement.

L'éclaircie commerciale vise généralement à améliorer la production ligneuse d'un peuplement par l'augmentation de la taille moyenne des tiges tout en maintenant un même volume marchand (volume récolté lors de l'éclaircie + volume récolté lors de la récolte finale). L'information disponible pour les peuplements d'épinettes noires porte principalement sur les effets à court terme (moins de 15 ans) de ce traitement sur la production en volume total. Il est également primordial de connaître les effets sur le volume marchand après une période prolongée (plus de 30 ans), afin de bien en comprendre l'ampleur et la durée.



Photo : Michel Soucy (Université de Moncton)

Une forêt en santé ■ Un secteur forestier dynamique ■ Un savoir à votre portée

¹ À l'époque, G. Weetman était chercheur au Woodlands Research Department (Département de la recherche sur les forêts) de Paprican.





Quarante ans après les interventions, le volume marchand de la partie ayant subi une éclaircie modérée (25 % de la surface terrière) équivalait à celui de la partie non éclaircie. La partie ayant subi une éclaircie forte (50 % de la surface terrière) montrait une production supérieure, car le volume sur pied rattrapait celui de la partie non éclaircie. Ce traitement aurait augmenté la vigueur des tiges et réduit la mortalité associée à l'âge qui affecte principalement les plus grosses tiges dans les vieux peuplements. Ainsi, l'éclaircie forte semble retarder le vieillissement du peuplement mature.



Photo : Michel Soucy (Université de Moncton)

En pessière noire, l'éclaircie modérée ne semble donc pas justifiée pour augmenter le volume marchand à court terme. Cependant, à plus long terme, un gain en volume marchand (volume récolté lors de l'éclaircie + volume récolté lors de la coupe

finale) est possible à la suite d'une éclaircie de forte intensité, en raison de l'augmentation de la vigueur du peuplement (augmentation de croissance des tiges résiduelles et diminution de la mortalité).

des atouts indéniables pour aider les aménagistes à évaluer la probabilité d'atteindre les résultats souhaités et la rentabilité d'une telle opération.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONTACTER :

Jean-Martin Lussier

Ressources naturelles Canada
Service canadien des forêts
Centre de foresterie des Laurentides
1055, rue du P.E.P.S.
C.P. 10380, succ. Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4C7
Téléphone : 418-648-7148
Télécopieur : 418-648-5849
Courriel : jlussier@rncan.gc.ca
Site Web : www.cfl.scf.rncan.gc.ca



Photo : Michel Soucy (Université de Moncton)

Ce dispositif constitue le plus ancien pour l'épinette noire en Amérique du Nord

Bien que les éclaircies commerciales effectuées de manière expérimentale sur ces parcelles ne correspondent pas tout à fait à celles pratiquées actuellement, ce dispositif constitue tout de même le plus ancien pour l'épinette noire en Amérique du Nord. Les données recueillies sur des périodes aussi longues constituent

PARTENARIAT INNOVATION FORÊT



Une forêt en santé ■ Un secteur forestier dynamique ■ Un savoir à votre portée



L'éclaircie

du Service canadien des forêts • Centre de foresterie des Laurentides

Numéro 18
2005

Regard sur les coupes partielles : cinquante ans plus tard

Les forêts du domaine bioclimatique de l'érablière à bouleau jaune du Québec sont exploitées depuis plus de 200 ans. À la suite de la récolte, des problèmes comme la raréfaction des résineux, la diminution de la qualité des tiges et la compétition par les espèces indésirables affectent souvent ces peuplements.

Pour mieux comprendre la dynamique de ces écosystèmes complexes, des chercheurs du Service canadien des forêts¹ ont évalué les impacts de coupes partielles expérimentales effectuées entre 1950 et 1956 dans la Forêt expérimentale du lac Édouard (Mauricie)².

Ainsi, cinquante ans plus tard (2001), la surface terrière occupée par l'épinette rouge a augmenté alors que celle du sapin baumier a diminué dans deux des trois types forestiers étudiés. La coupe partielle expérimentale a aussi évité l'envahissement des parterres de coupes par les espèces indésirables, comme l'érablé à épis, un problème pouvant occasionner des pertes de production importantes. Enfin, il semble que le maintien des proportions d'épinettes rouges passe par une réduction de la



Forêt expérimentale du lac Édouard, 1958 (Hatcher).

récolte de cette essence. La coupe partielle, mieux adaptée aux peuplements mixtes, constituerait donc une option de rechange à la coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS).

Compte tenu des coûts appréciables associés aux coupes partielles, il est essentiel de mettre en place et de poursuivre le suivi de dispositifs expérimentaux permanents comme celui de la Forêt expérimentale du lac Édouard. La réponse à long terme des peuplements à ces interventions permettra de développer des stratégies sylvicoles basées sur l'aménagement écosystémique.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONTACTER :

Louis Archambault

Ressources naturelles Canada,
Service canadien des forêts
Centre de foresterie des Laurentides
1055, rue du P.E.P.S., C.P. 3800,
Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7
Téléphone : (418) 648-7230
Télécopieur : (418) 648-5849
Courriel : louis.archambault@rncan.gc.ca
Site Web : www.cfl.scf.rncan.gc.ca

La Forêt expérimentale du lac Édouard a été instituée en 1918 par la Commission de la conservation du gouvernement canadien en collaboration avec la Laurentide Pulp and Paper. D'une superficie originale approximative de 16 km², elle est aujourd'hui située en majeure partie à l'intérieur des limites du Parc national de la Mauricie et constitue l'une des plus vieilles forêts expérimentales au Canada.



1 En collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, l'Université Laval, Parcs Canada (Parc national de la Mauricie) et Abitibi-Consolidated.
2 L'intensité de coupe variait de 15 à 45 % de la surface terrière totale.